

CONCOURS INTERNE D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE

SESSION 2011

**REDACTION D'UNE NOTE A PARTIR D'UN TEXTE
OU D'UN ARTICLE DE PRESSE RELATIF A L'ANIMATION**

Durée : 2 heures

Coefficient : 2

SUJET

Vous êtes adjoint d'animation dans la Ville X qui compte 40 000 habitants. Il est indiqué, dans le cadre de son Projet Educatif Local, que la Ville favorise les départs en vacances et l'égal accès aux loisirs.

Le Directeur de l'Education et de la Jeunesse vous demande de rédiger une note, à partir du document joint et de vos connaissances personnelles, présentant un projet d'actions qui facilitent l'accès aux loisirs éducatifs des enfants en situation de précarité.

Ce dossier comprend 3 pages, y compris celle-ci.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

<p>Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité existante, ni signature, ni paraphe. Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.</p>
--

Numéro spécial GRANDIR ! n°20 - Juill./Sept. 2010

Les enfants touchés par la précarité ont difficilement accès aux loisirs éducatifs pour des raisons économiques, culturelles... Il semble important de travailler sur cette question d'accessibilité aux loisirs éducatifs. L'éducation est globale, et les loisirs éducatifs participent à la réussite éducative et sociale des enfants.

Quand bien même la collectivité est volontariste, les enfants ne répondent pas forcément présents. Il est donc important de réfléchir aux modes et aux espaces d'accueil. Comment rendre accessibles aux enfants et aux jeunes les centres de loisirs ? Comment gagner la confiance des familles ? Comment mettre en place des dispositifs qui permettent à ces enfants d'aller vers les équipements et les offres de loisirs ? Un élément clé : démontrer que l'accueil dans les centres de loisirs, mais aussi lors des vacances, contribue à la réussite éducative et sociale des enfants et des jeunes.

Être présent

Pour pouvoir accueillir les enfants et les jeunes en situation de précarité, il faut innover. L'une des pistes : travailler ensemble sur le territoire pour repérer ces jeunes et mettre en place des actions de proximité, comme le souligne Jean-Christophe Augé des Francas de Seine-et-Marne. Et de citer les loisirs de proximité avec des éducateurs de rue.

Libres propos

Des ateliers de proximité « Dans le cadre d'un projet éducatif local, nous travaillons avec des enseignants qui nous présentent des enfants qu'ils estiment en difficulté. Nous mettons en place des ateliers avec l'école de musique, une fois par semaine. Les apprentissages sont au coeur de notre action. Un enfant qui apprend la musique développe de nouvelles possibilités cognitives et construit une image valorisante de lui-même. Nous organisons aussi des activités autour du langage, de la bibliothèque... »

Perrinne Renoux, Ville de Fontaine, (38)

Une solidarité territoriale « En secteur rural, nous développons des accueils collectifs pour les mineurs issus de zones urbaines sensibles. Ils viennent ici pour se reconstruire. Les élus ruraux sont souvent désemparés ; en dehors de l'école du village, il n'y a rien. Aussi, à nous d'être innovants et d'accompagner. »

Dominique Parsy, les Francas de la Somme

Au-delà des a priori « Sur le département, le Conseil général a fait le choix d'apporter une contribution financière pour les enfants des familles qui sont bénéficiaires du RSA-socle. Une contribution qui permet aux enfants de fréquenter les centres de loisirs pour moins de 1 euro, repas compris. Malgré cette aide, peu nombreuses sont les familles bénéficiaires du RSA qui fréquentent nos centres de loisirs. Ces familles ne veulent pas s'exposer. Il nous faut leur faire comprendre, au-delà des a priori, la nécessité de nous confier leurs enfants. »

Cathia Barrière, les Francas de Dordogne

La bonne unité « Nous avons des équipements et on ajoute " Oui mais personne ne vient dans ces équipements ". L'exemple typique : les théâtres dans les quartiers populaires qui ne sont pas fréquentés par les populations de ces quartiers. Les équipements sont-ils la bonne unité de nos actions ? Ne devrions nous pas sortir des centres de loisirs pour aller vers les enfants ? Cela impliquerait une évolution réglementaire. »

François Renaud, les Francas de Belfort

La formation « On évoque les équipements mais nous devons aussi nous intéresser à la question des médiations. On s'aperçoit que les animateurs socioculturels sont souvent éloignés sociologiquement de leurs publics. »

Nadia Amouda, Ville de Saint-Étienne

Aller vers les familles « Aucun département français n'est épargné par les problématiques liées à la pauvreté. Mais à l'inverse, ici même, nous devons souligner la richesse associative (plus de 5 000 associations dans l'arrondissement de Saint-Étienne). Les familles font des choix et les loisirs dans des familles pauvres sont considérés parfois comme des privations anecdotiques. Les freins : la question tarifaire, la dimension culturelle, l'autocensure... Il nous faut changer et aller vers les familles. »

Bruno Feutrier, directeur départemental de la cohésion sociale de la Loire

L'innovation « Que signifie " pauvreté culturelle " ? Attention à ne pas caricaturer certains milieux. Des choses se transmettent notamment par l'oralité, cela fait aussi partie de la culture et se réfléchit en termes de médiation. Des familles ne viennent pas, ou beaucoup moins, pour des raisons multifactorielles. Le mode d'accueil soulève des questions liées à l'amplitude, la souplesse. Les heures d'ouverture sont notamment remises en cause. Partout nous devons innover. »

Isabelle de la Poterie, direction départementale de la cohésion sociale de la Loire